

Niveau Scolaire	Discipline	Modalité d'inscription aux tests d'entrée	Date et Horaires de passage	Contenu des tests	Informations complémentaires	Confirmation d'admission et inscription définitive après les tests d'entrée
<p>Pour les futurs élèves de S2TMD en classe de 1^{ère} Seuls les candidats déjà en cursus S2TMD sont admis en Terminal, sur présentation d'un justificatif du lycée d'origine</p>	<p>Musique</p>	<p>CRR : Préinscription aux tests du 1er au 18 mars 2022 (y compris pour les candidats déjà élèves au CRR) via le lien présent sur la page "Inscription" du site Internet</p>	<p>Les tests se dérouleront le samedi 30 avril 2022. A l'approche des tests, une convocation sera envoyée aux candidats</p>	<p>FM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tests pour tous les candidats non scolarisés dans un CRD ou un CRR - Les élèves d'un établissement classé CRD ou CRR ou élèves au CRR de Tours qui sont actuellement en Cycle 2 2^{ème} année minimum sont exemptés des tests de FM (dans ce cas, veuillez adresser un certificat de scolarité mentionnant le niveau de la classe de FM suivie à crr-accueil@ville-tours.fr avant le 19 mars 2022) - Tests de difficultés progressives abordant les domaines du chant, du rythme, de la lecture, de l'écoute mélodique et rythmique <p><u>INSTRUMENT ou CHANT LYRIQUE :</u> Tests pour tous les candidats L'interprétation des pièces se fera sans accompagnement piano pour les instrumentistes et avec accompagnement piano pour les chanteurs</p> <p>Programme des tests lycéens : voir liste sur le site Internet</p> <p>L'admission est conditionnée à un niveau de Brevet d'Études Musicales (BEM) validé ou en cours (2^{ème} cycle 2^{ème} année minimum).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Journée portes ouvertes au Lycée Paul Louis COURIER le Samedi 5 mars 2022 de 9h à 12h - Forum de l'orientation : vendredi 11 et samedi 12 mars 2022 (Parc des Expositions) 	<p>La commission de l'Éducation Nationale statue sur l'admission définitive en tenant compte de l'avis du Conservatoire, au mois de mai 2022 et confirme sa décision par écrit.</p> <p>Si vous êtes admis en cursus S2TMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'inscription au CRR s'effectue au mois de juin (les modalités d'inscriptions seront disponibles sur le site Internet du CRR) - L'inscription dans les établissements scolaires s'effectue après l'annonce des résultats <p>Si vous n'êtes pas admis en cursus S2TMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vous pouvez procéder à une préinscription aux tests d'entrée au Conservatoire en cursus Hors Temps Scolaire (HTS) au mois de juin 2022 (les modalités de préinscriptions aux tests d'entrée seront disponibles sur le site Internet du CRR)